

Pièces à fournir



	PREMIÈRE DEMANDE		RENOUVELLEMENT		EN CAS DE PERTE / VOL	
	MAJEUR	MINEUR	MAJEUR	MINEUR	MAJEUR	MINEUR
<b>PRÉ-DEMANDE SUR LE SITE :</b> ants.gouv.fr	X	X	X	X	X	X
<b>1 PHOTO D'IDENTITÉ &lt; 6 MOIS</b> (ne pas découper)	X	X	X	X	X	X
<b>TIMBRE FISCAL CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ</b> (CNI)	Gratuit		Gratuit si présentation de l'ancienne CNI		25 € + déclaration de vol ou de perte	
<b>TIMBRE FISCAL PASSEPORT</b>	86 €	17 € < 15 ans 42 € de 15 à 17 ans	86 €	17 € < 15 ans 42 € de 15 à 17 ans	86 €	17 € < 15 ans 42 € de 15 à 17 ans
<b>ACTE DE NAISSANCE</b> (sauf pour les communes COMEDec)	X	X	Oui, sauf si présentation d'un passeport périmé de moins de 5 ans		X	X
<b>1 JUSTIFICATIF DE DOMICILE</b> (de moins d'1 an)	X (*)	+ CNI du parent accompagnateur	X (*)	+ CNI du parent accompagnateur	X (*)	+ CNI du parent accompagnateur

(\*) SI HÉBERGÉ PAR UN TIERS : ATTESTATION D'HÉBERGEMENT + JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE MOINS D'1 AN + COPIE DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ DE L'HÉBERGEUR.

Présence **OBLIGATOIRE** → au dépôt du dossier : du demandeur majeur ou mineur,  
→ au retrait du dossier : du demandeur majeur ou mineur de plus de 12 ans.

→ sur rendez-vous uniquement sur [www.portes-les-valence.fr](http://www.portes-les-valence.fr)



## PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES SI :

- **Nationalité** : certificat de nationalité ORIGINAL (Tribunal d'Instance de la ville de résidence),
- **Nom d'usage pour majeur** : jugement de divorce ORIGINAL (ou attestation de l'ex conjoint + pièce d'identité),
- **Nom d'usage pour mineur** : attestation conjointe des parents + pièce d'identité,
- **Autorisation parentale et résidence** : jugement de divorce / de séparation ORIGINAL (ou attestation conjointe des parents + pièce d'identité),
- **Garde alternée** : jugement ORIGINAL (ou attestation conjointe des parents) + copie de leurs pièces d'identité + justificatif de leur domicile de moins d'1 an.



## VOTRE PHOTO DOIT ÊTRE...

En couleur, non scannée, de face, de format 30,5 x 4,5, sur fond uni gris ou bleu clair. Vous ne devez pas sourire, vos oreilles doivent être dégagées, votre tête doit être nue (sans foulard, ni barrette, ni lunettes) et elle doit représenter environ 80% de la photo. **Ne pas découper la photo**, un espace de 10 mm est requis entre le sommet de la tête et le haut de la photo.



## JUSTIFICATIF DE DOMICILE

Facture (gaz, opérateur téléphonique, eau, Internet) / Avis d'imposition ou de non-imposition / Bail ou quittance de loyer édité par une agence immobilière ou attestation d'assurance habitation.